



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique énergétique

Question au Gouvernement n° 453

Texte de la question

## DÉBAT NATIONAL SUR LES ÉNERGIES

**M. le président.** La parole est à **M. Philippe Rouault**, pour le groupe **UMP**.

**M. Philippe Rouault.** Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée à l'industrie.

La question des ressources énergétiques appelle une véritable stratégie à long terme. D'autant que la menace de guerre en Irak rend le problème de l'approvisionnement énergétique de la France d'une plus grande actualité encore. Une politique énergétique doit veiller non seulement à la sécurité des approvisionnements et à la maîtrise de la consommation mais aussi à la compétitivité, aux exigences environnementales et à la recherche de nouvelles énergies renouvelables.

Le Gouvernement a décidé de lancer un grand débat national sur les énergies. Dans ce cadre, se tiendra dès le 18 mars prochain un premier colloque sur la politique énergétique en présence du Premier ministre. Mais il semblerait que certaines associations aient annoncé leur volonté de quitter le dispositif mis en place. Dès lors, madame la ministre, pouvez-vous nous dire comment ce débat va s'organiser ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée à l'industrie.

**Mme Nicole Fontaine, ministre déléguée à l'industrie.** Monsieur le député, je voudrais tout d'abord vous dire pourquoi le Gouvernement a décidé de lancer ce large débat national sur les énergies.

**M. Michel Delebarre.** Bonne question !

**Mme la ministre déléguée à l'industrie.** Eh bien oui, bonne question ! Il s'agit d'un grand débat de société, et non pas seulement, comme on le croit parfois, d'un débat technique. Il concerne tous les Français, dans leurs modes de vie et dans leurs modes de consommation. De plus, ses enjeux rejoignent leurs préoccupations les plus actuelles : la sécurité d'approvisionnement, l'indépendance énergétique de notre pays et, bien évidemment, l'impérieuse nécessité d'assurer la protection de l'environnement et un développement durable.

Les choix que nous serons amenés à faire ensemble, tous ensemble, devront concilier ces impératifs. Et les Français ont le droit d'être informés. Ils le sont fort peu et souhaiteraient l'être davantage. A cet égard, je me permettrai de vous suggérer d'inviter les citoyens qui vous entourent à visiter le site Internet que nous avons ouvert. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Ce site est un site d'information mais il permet aussi de réagir parce que nous voulons placer ce débat sous le signe du pluralisme et de la transparence. Chacun pourra s'exprimer à travers divers forums, dont le premier

**sera, en effet, ouvert par M. le Premier ministre, le 18 mars.**

**Par ailleurs, je vous confirme que nous avons sollicité le concours de toutes les associations et de tous les acteurs concernés car nous souhaitons une implication citoyenne la plus large possible.**

**Enfin, je remercie Jean Besson d'avoir bien voulu accepter d'assurer le lien avec les élus. En effet, le moment venu, fort de l'éclairage de ce débat, le Gouvernement proposera à la représentation nationale les grandes orientations énergétiques qui engageront notre pays pour les décennies à venir.**

***(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.)***

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Rouault](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 453

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mars 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 mars 2003